

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise V
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais	37.5h	Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais : 10h de théorie, 27.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues vivement conseillé

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systématique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Acquis d'apprentissage spécifiques
A la fin du quadrimestre, l'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes à orientation juridique ou des textes de presse sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer sur les sujets abordés dans le cours ;
- écouter et comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours.

Contenu de l'AA Néerlandais

Le cours se présente sous forme de dossiers qui abordent des thèmes particuliers de la vie juridique ou professionnelle. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées : il s'agit de compréhensions à l'audition, à la lecture et d'exercices oraux et écrits.

Tous les supports sont disponibles sur la **plateforme électronique** (eCampus HEH)

Méthodes d'enseignement

Néerlandais : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

Supports

Néerlandais : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	Participation et TJ (rédactions et tests en ligne): 10 % Test écrit en novembre (hors session): 20 % Test écrit en décembre (hors session): 20 % Test de grammaire (en session): 20 % Test oral: 15 % Test de compréhension à l'audition: 15 %

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Néerlandais : **oui**

Année académique : **2019 - 2020**